



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – quatre, le 12 avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 28 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emile BUCH, Maire.

Présents : *Emile BUCH, Valérie CHALLON, Michel JEANNIN, Michel MARTOIA, Patrick GUIGNIER, Valérie ESCOFFIER, Lucie BALMET, Marijane GEISSLER, Elodie JODAR, Dominique PICAVEZ, Frédéric MAUGIRON, Philippe LUYAT*

Excusés : *Nathalie COLONEL, pouvoir donné à Michel JEANNIN – Michel PLEUCHOT, pouvoir donné à Marijane GEISSLER – Sandrine BOSCARO, absente.*

Nombre de suffrages exprimés : 14

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 2

Délibération n° D_08_12042024

08. Budget de la commune : Approbation du budget primitif 2024

Monsieur le Maire indique que le Conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif 2024 du budget de la commune.

Ce document budgétaire doit faire l'objet d'une maquette officielle, telle qu'annexée à la présente délibération et présenter les prévisions de dépenses et de recettes du budget de la commune pour l'année 2024.

Un document de travail déclinant le détail des inscriptions budgétaires a été présenté en commission finances le 27 mars 2024.

La maquette budgétaire a été transmise aux conseillers municipaux préalablement au présent Conseil municipal.

Monsieur le Maire, appuyé techniquement par la secrétaire générale, présente les données financières inscrites dans ce budget qui s'équilibre ainsi :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	208 502,07	458 703,51
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 131 176,29	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	339 678,36	458 703,51
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 627 125,78	1 518 550,17
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 108 575,61
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 627 125,78	1 627 125,78
	=	=	=
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 966 804,14	2 085 829,29

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

Adopte le budget primitif du budget de la commune pour l'exercice 2024.

Le Maire,
Emile BUCH

*Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 12 avril 2024.
Le Maire, Emile BUCH.*

